



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Strasbourg, le 20 avril 2021

Monsieur le Président de la République,

Depuis plus d'un an, le Parlement européen ne s'est pas réuni en son siège, à Strasbourg. Cette absence prolongée est aujourd'hui incompréhensible pour les Français attachés à cette institution, institution qui porte la voix des citoyens et fait rayonner la France, en Europe et dans le monde.

En septembre dernier, vous avez pris l'initiative d'écrire au Président Sassoli, rappelant le Parlement européen à ses responsabilités. Plus d'une demi-année est passée, rien n'a avancé. Pire encore, le retour à Strasbourg n'est aujourd'hui plus un sujet au sein du Parlement européen.

C'est pourquoi, nous demandons une action forte de votre part. Une action au plus haut niveau de l'État français devient impérieuse pour débloquer la situation.

Nous nous réjouissons du fait que la Conférence sur l'avenir de l'Europe soit lancée de Strasbourg. Quoi de plus normal, que de donner le coup d'envoi de cette grande consultation citoyenne dans le lieu le plus symbolique de la démocratie européenne. Nous souhaitons que la majorité des événements liés à la présidence française de l'Union européenne, au cours du 1^{er} semestre 2022, soit organisée à Strasbourg. Ce ne serait pas seulement symbolique, mais un engagement fort de votre part.

Si l'urgence est le retour des sessions plénières à Strasbourg, l'essentiel ne doit pas être oublié, à savoir un réel renforcement du siège. En temps normal, la présence du Parlement européen ne se résume plus qu'à quatre journées de session par mois et à ses groupes de visiteurs. Strasbourg doit largement regagner en contenu.

Sa faiblesse structurelle, due au manque de fonctionnaires nécessaires au bon fonctionnement de cette assemblée est une aberration, aberration à laquelle il faut remédier. À l'avenir, Strasbourg doit être en capacité d'être opérationnelle en cas de nouvelle difficulté.

Il nous semble donc que le moment est venu pour la France d'exiger l'installation à Strasbourg, en permanence et de manière définitive, d'une partie du personnel du Parlement européen, celui nécessaire à la plénière ainsi que les fonctions relatives à la communication et à la diplomatie.

De plus, devraient également s'y ajouter, les services liés à la vocation même de Strasbourg et dont la présence à Bruxelles n'est pas impérative : l'unité droit de l'Homme, l'unité soutien à la médiation, l'unité prix et réseau Sakharov et celle de l'observation électorale. Ce serait également conforter le statut de capitale européenne, que d'accueillir de manière systématique les réunions intergouvernementales et interparlementaires à Strasbourg, qu'elles soient organisées par l'État français ou l'Union européenne (Euromed, Eurolart, Euronest, AcP-UE, etc.).

Ces dernières années, l'État français s'est souvent limité à évoquer les traités, répétant que seule l'unanimité des États membres au Conseil aurait raison du sort du siège de Strasbourg. Si les traités doivent être évoqués aujourd'hui pour exiger un retour, le temps est venu d'aller au-delà. Il est donc plus qu'urgent, que de répondre aux difficultés structurelles et de redonner du contenu à Strasbourg, déshabillée au fil des années.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ces enjeux, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Jacques CATTIN, Député du Haut-Rhin
Sabrine DREXLER, Sénatrice du Haut-Rhin
Yves HEMEDINGER, Député du Haut-Rhin
Patrick HETZEL, Député du Bas-Rhin
Christian KLINGER, Sénateur du Haut-Rhin
Philippe MEYER, Député du Bas-Rhin
Laurence MULLER-BRONN, Sénatrice du Bas-Rhin
André REICHARDT, Sénateur du Bas-Rhin
Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin
Jean-Luc REITZER, Député du Haut-Rhin
Anne SANDER, Députée européenne, Questeuse au Parlement européen
Elsa SCHLACK, Sénatrice du Bas-Rhin
Raphaël SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin